

Communiqué de presse Bordeaux, le 4 avril 2022

L'UNADEV rappelle l'importance du droit fondamental de vote en autonomie des personnes nonet malvoyantes

A l'approche du premier tour des élections présidentielles 2022, l'UNADEV, l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuelles, rappelle l'importance de garantir le droit de vote autonome et à l'accessibilité des bureaux de vote pour toutes les personnes en situation de handicap.

L'UNADEV agit depuis plus de 90 ans auprès des personnes non- et malvoyantes afin de favoriser leur autonomie, leur épanouissement personnel, leur inclusion et l'accès à leur pleine citoyenneté.

Aujourd'hui, l'association prend la parole pour rappeler l'enjeu que représente l'accessibilité au vote pour les personnes en situation de handicap visuel et constate :

- Une méconnaissance du handicap visuel de la part des responsables de bureau de vote et des assesseurs,
- L'imprécision de la législation entrainant une inaccessibilité de fait des bureaux de vote (absence du braille, de cheminement podo-tactile, de repérage des bulletins, de signalétiques adaptées...)

Ceci a pour conséquence de limiter l'accessibilité et l'autonomie du processus électoral pour les personnes en situation de handicap visuel, dans leur pleine participation sociale et dans la jouissance de leurs droits.

Rappelons que la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU, dont la France est signataire, protège et oblige les états membres à assurer l'égalité des droits humains et notamment des droits fondamentaux comme le droit de vote. Or l'absence notamment d'éléments en braille dans les bureaux de vote, contraint les personnes en situation de handicap visuel à être accompagnées pour exercer leur droit de vote et limite le secret de l'acte civique.

Pour Cendrina Brisse, chargée de sensibilisation à l'UNADEV, Conseillère municipale déléguée à l'inclusion de la ville de Charleville-Mézières et aveugle « pour permettre aux personnes non- et malvoyantes d'être autonomes et d'avoir le choix de décider d'être accompagnées ou non pour voter, il est primordial de sensibiliser les assesseurs et de leur apporter les connaissances nécessaires au handicap visuel. La présence du braille dans les bureaux de vote est une étape incontournable pour permettre aux personnes en situation de handicap visuel de participer pleinement à la vie politique et d'exercer leur droit de vote comme tout autre citoyen. »

CONTACT PRESSE:

UNADEV : Julia Gacs - Chargée de communication - Téléphone : 06.14.29.40.53

// Mail : j.gacs@unadev.com

À propos de l'UNADEV

L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV), créée en 1929 à Bordeaux, est une association reconnue d'assistance et de bienfaisance. Depuis plus de 90 ans, l'association s'est développée sur le territoire national grâce à ses huit centres régionaux et de nombreuses associations locales partenaires. Ses actions portent sur trois missions : accompagnement et information ; porter la voix des personnes non- et malvoyantes et l'inclusion, l'accessibilité la recherche et l'innovation. Et ce grâce au soutien de partenaires publics, privés, des donateurs et de nos ressources humaines. www.unadev.com